

REPUBLIQUE



TOGOLAISE

**66^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES**

INTERVENTION DE

**S. E.M. GILBERT FOSSOUN HOUNGBO,
PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

Vérifier au prononcé

New York, le 24 Septembre 2011

Monsieur le Président,

Mon pays se félicite de votre élection pour diriger les travaux de cette 66ème session de l'Assemblée générale et je voudrais, au nom du Gouvernement et du peuple togolais ainsi qu'en mon nom propre, vous présenter nos vives félicitations. Nous vous souhaitons plein succès dans l'accomplissement de cette noble et exaltante mission.

Monsieur le Président,

Aujourd'hui plus que jamais, les défis de notre planète, de plus en plus nombreux, appellent à une approche plus solidaire afin d'apporter une réponse mondiale efficace à la hauteur des aspirations de nos peuples. Et, lorsque les dirigeants du monde, porteurs des ambitions des Nations, se retrouvent dans cette enceinte pour réfléchir sur les questions majeures de l'heure, c'est pour donner à leurs populations l'espoir de lendemains meilleurs.

Monsieur le Président,

En vue de relever ces différents défis, le Togo s'emploie depuis quelques années à relancer son économie au profit du bien-être de ses populations et du développement durable. En effet, nous avons fait du renforcement de la cohésion nationale, de la bonne gouvernance, de la dynamisation des leviers de croissance économique et de la lutte contre l'injustice sociale, notre cheval de

bataille.

Sur le plan de la gouvernance politique, le Togo reste fidèle à sa nouvelle vision du partage de la victoire avec tous les acteurs de bonne volonté incluant les partis politiques ayant perdu les élections. Il s'agit de mettre en exergue la victoire du pays et non celle d'un parti politique. A notre humble avis, cette conception du pouvoir devrait inspirer tous les dirigeants en quête d'une meilleure accalmie au lendemain de la période électorale.

Le gouvernement, dans sa volonté de consolider les acquis démocratiques, s'attèle à la mise en œuvre des recommandations de la mission d'observation électorale de l'Union Européenne ainsi que des réformes institutionnelles et constitutionnelles, et dans la perspective des élections locales et législatives qui auront lieu en 2012.

A cet égard, et fidèle à cette politique d'ouverture et de concertation initiée par le Chef de l'Etat, le gouvernement a renoué le dialogue avec l'ensemble des acteurs politiques et sociaux à travers le mécanisme du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation afin de poursuivre les discussions sur tous les sujets qui concernent la gestion des affaires de la cité.

La Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), mise en place il ya deux (02) ans et dont la mission est de favoriser la réconciliation nationale, est présentement à la phase cruciale des audiences publiques ou in camera, au

choix du témoin. C'est l'occasion pour les Togolaises et Togolais de se parler des moments les plus pénibles de leur histoire afin de pouvoir tourner définitivement cette page.

Dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le Gouvernement Togolais s'est engagé à accroître les capacités de l'Etat à assurer la protection des personnes et des biens, à garantir les libertés fondamentales et à protéger ainsi la jeune démocratie togolaise des risques de repli identitaire et de l'instrumentalisation des différences.

C'est dans cette optique que le Togo vient de transmettre aux instances du Conseil des Droits de l'Homme à Genève son rapport national dans le cadre de l'Examen Périodique Universel qui aura lieu en octobre 2011. Le Togo réaffirme ici sa détermination à respecter ses engagements internationaux et continuera à lutter contre toutes sortes de violations des Droits de l'homme et à sévir contre leurs auteurs.

Mon pays poursuivra donc sans relâche l'œuvre engagée en vue de consolider les acquis de la démocratie et de la paix, tout en consacrant davantage ses efforts à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Dans le domaine de la gouvernance économique, le Togo poursuit ses réformes pour une gestion toujours plus saine de ses finances publiques, une optimisation de ses recettes domestiques, pour un secteur financier plus solide, avec la

privatisation des banques publiques, l'opérationnalisation de la cour des comptes et l'adoption d'un code des marchés publics totalement conforme aux normes internationales sans oublier le processus d'adhésion du Togo à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives. Ces différentes mesures ont permis, entre autres, l'atteinte du point d'achèvement du programme Pays Pauvres Très Endettés et de bénéficier d'une annulation de dettes d'environ 1,8 milliard de dollars.

Le vaste programme d'assainissement et de réhabilitation des infrastructures routières, en cours sur toute l'étendue du territoire national, est une illustration de la mise en œuvre effective de cette réforme. C'est le lieu pour moi de remercier au nom du peuple togolais et de son gouvernement tous les partenaires qui nous accompagnent dans ce processus de meilleure gouvernance.

Monsieur le Président,

Nous sommes ici au moment où l'Afrique est de nouveau menacée par une famine telle qu'elle n'en avait pas connue depuis une vingtaine d'années. Tous les pays ainsi que les Nations Unies doivent prendre des mesures urgentes pour faire face à cette situation exceptionnelle si nous voulons éviter une tragédie humanitaire à grande échelle.

S'agissant de la résolution des conflits et de la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde, qui est le thème de la présente session, il est

réconfortant de constater que des progrès importants ont été enregistrés notamment en Afrique avec la restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Côte d'Ivoire qui ont permis le redémarrage des activités sociales, politiques et économiques, ce dont nous nous félicitons.

La résolution pacifique du long conflit du Soudan du Sud, pays qui est devenu aujourd'hui le 193^{ème} Etat Membre de notre organisation, nous donne raison d'espérer que tout conflit peut trouver une solution acceptable et durable, pour peu que les parties concernées œuvrent, de bonne foi, à la réalisation de cet objectif.

Au moment où cette session se déroule, certaines parties du monde, notamment en Afrique, continuent de faire face à des vagues de manifestations et de soulèvements. Ces mouvements, légitimes, contribuent à l'épanouissement démocratique des peuples concernés. Il y a lieu de soutenir ces peuples pour non seulement un aboutissement heureux de leurs attentes légitimes, mais aussi pour éviter tout risque de dérive pouvant être à moyen terme préjudiciable à la paix et à la cohésion nationales.

Ceci nous semble vrai pour tous les conflits car nous estimons qu'en dehors de la négociation aucune solution durable n'est possible. C'est pourquoi mon pays croit fermement, s'agissant du Moyen-Orient, que les parties au conflit israélo-palestinien et la communauté internationale doivent continuer de rechercher une

solution politique à ce vieux conflit. Le Moyen-Orient doit connaître la paix, Israël et la Palestine doivent co-exister dans deux Etats, aux frontières bien définies, dans la paix et la sécurité. Nous sommes fondamentalement convaincus que les aspirations du peuple palestinien à un Etat-Nation et celle d'Israël à une paix et sécurité durables ne sont pas des objectifs contradictoires mais plutôt complémentaires.

Monsieur le Président,

En dépit des multiples actions et la détermination des Nations Unies à éradiquer le terrorisme sous toutes ses formes, ce fléau gagne de plus en plus de terrain et compromet les chances de construction d'un monde de paix et de sécurité.

En cette année où nous commémorons le 10^{ème} anniversaire des tristes attentats terroristes du 11 septembre 2001, la communauté internationale et tous les Etats devront continuer de travailler en synergie afin que l'humanité ne connaisse plus jamais des attaques aveugles et barbares de ce genre ainsi que de celles dont ont été récemment victimes la population pacifique de la Norvège et le siège des Nations Unies à Abuja au Nigéria.

Monsieur le Président,

Les crises et conflits, les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité internationales, telles que la piraterie maritime, la cybercriminalité et le trafic de drogue, qui sapent les efforts de consolidation de la paix dans le monde, doivent interpeller davantage la communauté internationale en l'amenant à repenser le rôle des Nations Unies dans le contexte de la sécurité et du développement économique et social.

Au moment où la sous-région ouest-africaine connaît un regain de violence dû au trafic de drogue et au terrorisme ambiant, l'on ne saurait admettre que nos côtes soient prises en otage par des pirates comme c'est le cas récemment dans les eaux aux larges du Bénin et du Togo. J'en appelle à une coopération plus étroite entre tous les pays afin de combattre efficacement ce nouveau phénomène.

Monsieur le Président,

Je disais tantôt qu'il fallait repenser le rôle de l'ONU car s'il est de notoriété que rien ne peut remplacer les Nations Unies, il est tout aussi vrai que, 65 ans après sa création, cette organisation a besoin d'être reformée. C'est pourquoi mon pays invite les autres Etats Membres à poursuivre et parachever le processus de réforme du Conseil de sécurité entamé depuis plus de quinze ans déjà.

A l'instar de la majorité des Etats Membres, le Togo espère que la présente session de notre Assemblée nous donnera l'occasion de prendre des actes décisifs concernant cette réforme. Ce faisant, nous pourrions corriger les injustices flagrantes et inacceptables et permettre au Conseil de sécurité d'être plus représentatif de toutes les régions du monde et, par voie de conséquence, plus à même de régler les crises et les conflits qui nous confrontent.

Monsieur le Président,

Dans le cadre du processus de renouvellement des membres non-permanents du Conseil de sécurité, notre Assemblée procédera, le 13 octobre prochain, à l'élection de cinq nouveaux membres non-permanents du Conseil, en remplacement de ceux dont le mandat prendra fin le 31 décembre 2011.

Mon pays, le Togo, figure parmi les candidats du Groupe des Etats d'Afrique qui solliciteront les suffrages des Etats membres à l'occasion de ces élections.

Contrairement à la pratique observée jusqu'ici au niveau de l'Afrique, s'agissant des élections au Conseil de sécurité, trois candidats sont en lice cette année pour briguer les deux sièges qui reviennent au continent africain.

Certes, le Togo, dont la candidature bénéficie de l'endossement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union Africaine, attache une grande importance au droit souverain qu'a chaque Etat

membre de postuler à un siège au sein de tous les organes des Nations Unies. Toutefois, je voudrais inviter chacune des délégations à garder présente à l'esprit la nécessité de voir émerger, à la suite des élections, un Conseil de sécurité équilibré et représentatif de toutes les grandes régions de l'Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest.

Mon pays, qui depuis de nombreuses années, participe aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et qui est actuellement engagé dans les missions en Côte d'Ivoire, au Soudan et bientôt au Sud Soudan souhaite siéger au Conseil de sécurité en vue d'apporter sa contribution, si modeste soit-elle, aux travaux de cet organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

S'il y était élu, le Togo mettrait l'accent sur l'importance de la diplomatie préventive dans le règlement pacifique des conflits, la corrélation entre la paix et la sécurité d'une part, la justice sociale et le développement de l'autre, sans oublier la lutte contre les fléaux que nous avons mentionnés plus haut ainsi que les nouvelles menaces à la paix et à sécurité internationales. Et c'est ensemble avec les autres Etats Membres du conseil, et grâce à votre soutien, que ces actions pourront être menées.

Cette noble ambition que nourrit donc le Togo ne saurait se réaliser sans l'appui de vos délégations à sa candidature.

Je formule l'espoir que tous les Etats membres voudront bien apporter leur précieux soutien à cette candidature, et je tiens d'ores et déjà à leur exprimer nos vifs remerciements.

Je vous remercie.